Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_10-DE

| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONQUET | |
|---|---|
| **DATE DE CONVOCATION :**<br>Le 10 décembre 2025<br>**DATE D'AFFICHAGE :**<br>Le 10 décembre 2025<br>**NOMBRE DE CONSEILLERS :**<br>En exercice : 23<br>Présents : 19<br>Votants : 22<br>**TRANSMIS A LA PREFECTURE LE :**<br>18 décembre 2025<br>**REÇU EN PREFECTURE LE :**<br>18 décembre 2025 | ***Le 16 décembre 2025*** *à 19h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MILIN, Maire.*<br>*Etaient présents : tous les membres en exercice, sauf :*<br>*E. CARRERE, pvr à E. RINNERT, Ch. VAN KESTEREN, pvr à F. BIZIEN, N. BRENGARTH TOUSCH, pvr à F. BIDAN, Ph. HAMON (arrive à 20h15).*<br>*P-E. GUILHAUMON-LAPERNAT, absente et non représentée.*<br>*T. STIENNE et A. HUELVAN sont désignés en tant que secrétaires de séance.* |

## DCM 20251216.10 – Marché du lotissement jeunes ménages Schuman

*Elue rapporteure : F. BIDAN, 1ère adjointe déléguée aux finances.*
*Question examinée et approuvée : en commission d'achat le 9 décembre 2025 et en commission finances et administration générale le 9 décembre 2025.*

La consultation pour les trois lots du projet de nouveau quartier « jeunes ménages » de la rue Schuman (voirie/terrassement, réseaux, aménagements paysagers) a été publiée le 12 septembre 2025 sur e-Mégalis, Le Télégramme et le site de Pays d'Iroise Communauté.

L'analyse des candidatures et des offres a été réalisée par les maîtres d'œuvres : le cabinet de paysagistes TLPA et leur cotraitant ECR, sur la base des critères prix (40%) / qualité (60 %).

Six plis ont été reçus, toutes les candidatures étaient recevables et les offres régulières.

Les résultats de l'analyse et les prix proposés sont les suivants :

**Lot 1 – Terrassement / voirie**
Offres :
STPA : 69 130,20 € HT
Kerleroux TP : 66 487,55 € HT
Attributaire proposé : STPA, meilleure note globale grâce à un planning plus court et une qualité technique supérieure.

**Lot 2 – Réseaux d'assainissement et AEP**
Offres :
STPA : 86 321,30 € HT
Kerleroux TP : 99 997,30 € HT
Bouygues Énergie Service : 130 641,00 € HT
Attributaire proposé : STPA, qui présente à la fois le meilleur prix et la meilleure qualité.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900401-20251216-20251216_10-DE

**Lot 3 – Aménagements paysagers**
Offres :
Paysage d'Iroise : 43 079,03 € HT
Jardin Service : 44 570,45 € HT
Minou Paysages : 46 796,50 € HT
Attributaire proposé : Paysage d'Iroise, meilleure qualité et prix compétitif.

Conclusion
Les maîtres d'œuvres proposent l'attribution à :
STPA (Lots 1 et 2) 69 130,20 € + 86 321,30 €
Paysage d'Iroise (Lot 3) 43 079,03 €
Soit : 198 530,53 € HT.
La commission d'achat du 9 décembre 2025, dont le procès-verbal est en pièce jointe, a approuvé la proposition des maîtres d'œuvre.
La commission finances et administration générale qui s'est réunie le même jour a eu le même avis.

Le Conseil municipal,

Sur proposition du Maire,
Ouï les exposés du Maire, de Françoise BIDAN, première adjointe déléguée aux finances et de Jean-Michel KEREBEL, adjoint aux travaux,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le projet de marché d'aménagement du nouveau quartier jeunes ménages Schuman et la consultation lancée le 12 septembre 2025,
Vu le résultat de cette consultation et vu l'avis de la commission d'achat qui s'est réunie le 9 décembre 2025 et dont le procès-verbal est joint en annexe,
Vu l'avis de la commission finances et administration générale formulé comme suite à sa réunion du 9 décembre 2025, ouverte à l'ensemble des élus intéressés,
Vu la note de synthèse adressée à tous les élus le 10 décembre 2025,
Considérant qu'il convient d'attribuer les 3 lots aux société mieux disantes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue le marché d'aménagement du nouveau quartier « jeunes ménages » de la rue Schuman ainsi :

**Lot 1 – Terrassement / voirie** STPA : 69 130,20 € HT

**Lot 2 – Réseaux d'assainissement et AEP** STPA : 86 321,30 € HT

**Lot 3 – Aménagements paysagers** Paysage d'Iroise : 43 079,03 € HT

Mandate le Maire pour signer les marchés et l'ensemble des actes à intervenir.

Fait au Conquet le 16 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Luc MILIN

MAIRIE DE LE CONQUET (Finistère)